



AVIS AUX CITOYENS

SYSTÈME D'ALERTES ET D'INFORMATIONS : SOYEZ INFORMÉS !¹

Le système informatisé d'alertes et d'informations de la Ville de L'Île-Perrot est utilisé principalement pour vous informer d'événements particuliers touchant la santé et la sécurité tels qu'un avis d'ébullition, un bris d'aqueduc, une fermeture de rue, etc.

L'objectif : rejoindre et informer dans un court laps de temps les citoyens visés par une situation. Ce service diffuse des alertes via différents canaux (appel vocal, messagerie texte, courriel) selon les préférences programmées du citoyen.

Ce service est offert gratuitement à tous les Perrotoises et Perrotois. Puisque ce système répond à un important besoin, soit de pouvoir communiquer avec les citoyens lors d'événements jugés importants et de coordonner la diffusion de l'information, la Ville encourage tous les résidents à s'inscrire sur la liste d'envoi.

Inscription - Comment faire ?

Pour recevoir les alertes de la Ville, il suffit de s'inscrire à notre base de données en remplissant le formulaire électronique disponible sur le site Web de la Ville. Vous aurez à inscrire votre prénom, nom ainsi qu'à ajouter les informations personnelles suivantes :

- adresse postale;
- adresse courriel;
- numéros de téléphone;
- langue de communication.

Les renseignements fournis demeureront confidentiels et ne seront utilisés qu'à des fins de communication par la Ville.

Pour toute question ou pour obtenir plus d'informations concernant le système d'alertes et d'informations, la Ville vous invite à communiquer avec l'adjoite administrative à la Direction générale au 514-453-1751, poste 236.

Source :

Élisabeth Guilbault, CRHA
Directrice des ressources humaines et des communications

Suivez-nous sur Facebook : facebook.com/Villedelileperrot

¹ This notice is available in English on our Website.